



Nos Meilleurs Vœux

Le Conseil d'Administration  
et l'Equipe Technique



Depuis 30 ans vous recevez régulièrement notre lettre d'info.

Quand nos saisons sont lancées, difficile de relever la tête pour se tenir informé de l'actualité technique, réglementaire, ou encore de l'avancé des expérimentations. La lettre d'info est donc un véritable trait d'union entre les chevriers dromois et la filière caprine. L'essence même du Syndicat est là.

Aujourd'hui, comme hier, le Conseil d'Administration a toujours été constitué de bénévoles qui veulent se réunir pour oeuvrer pour tous.

Ce travail peut paraître désuet pour certains mais il tient vraiment à coeur aux administrateurs qui n'ont pas d'appréhension à faire bouger les choses même si parfois la tâche peut paraître lourde et se fait en supplément du travail effectué sur nos exploitations.

Mais nous pouvons tous être fiers de notre structure départementale qui a peu d'équivalent aujourd'hui en France. Depuis 1993 avec la création du 1er poste technique, nous sommes le seul Syndicat Caprin départemental français à être autonome, sans aucune dépendance envers une chambre d'agriculture ou autre structure. Ceci permet un relationnel intéressant et un travail continu avec les services de l'état telle la DDPP mais aussi nos structures nationales qui nous représentent.

En conclusion, c'est un plaisir d'être président d'une telle structure et d'oeuvrer au quotidien à sa continuité, à l'avancement de ses projet et à la représentation aux seins des différentes structures départementales, régionales et nationales; et d'être acomm-pagné par un bureau impliqué et des salariés compétents.

Que cette année 2022, vous apporte joie et prospérité dans vos familles et sur vos fermes

Damien BRUNET  
Président.

## S o m m a i r e

- Editos des anciens présidents P 2-7
- Prédation sur chez les caprins P 8
- Les RFF p 9
- La région du goût p 10
- Le grand repas p 11
- Capr'Inov p 12
- Formations P 13
- Le National p 14-15
- Date à retenir p 16
- Pub p 17
- P'tites annonces p 18

MFR- 70 route de la Choméane Est • 26400 Divajeu

04 75 76 78 75

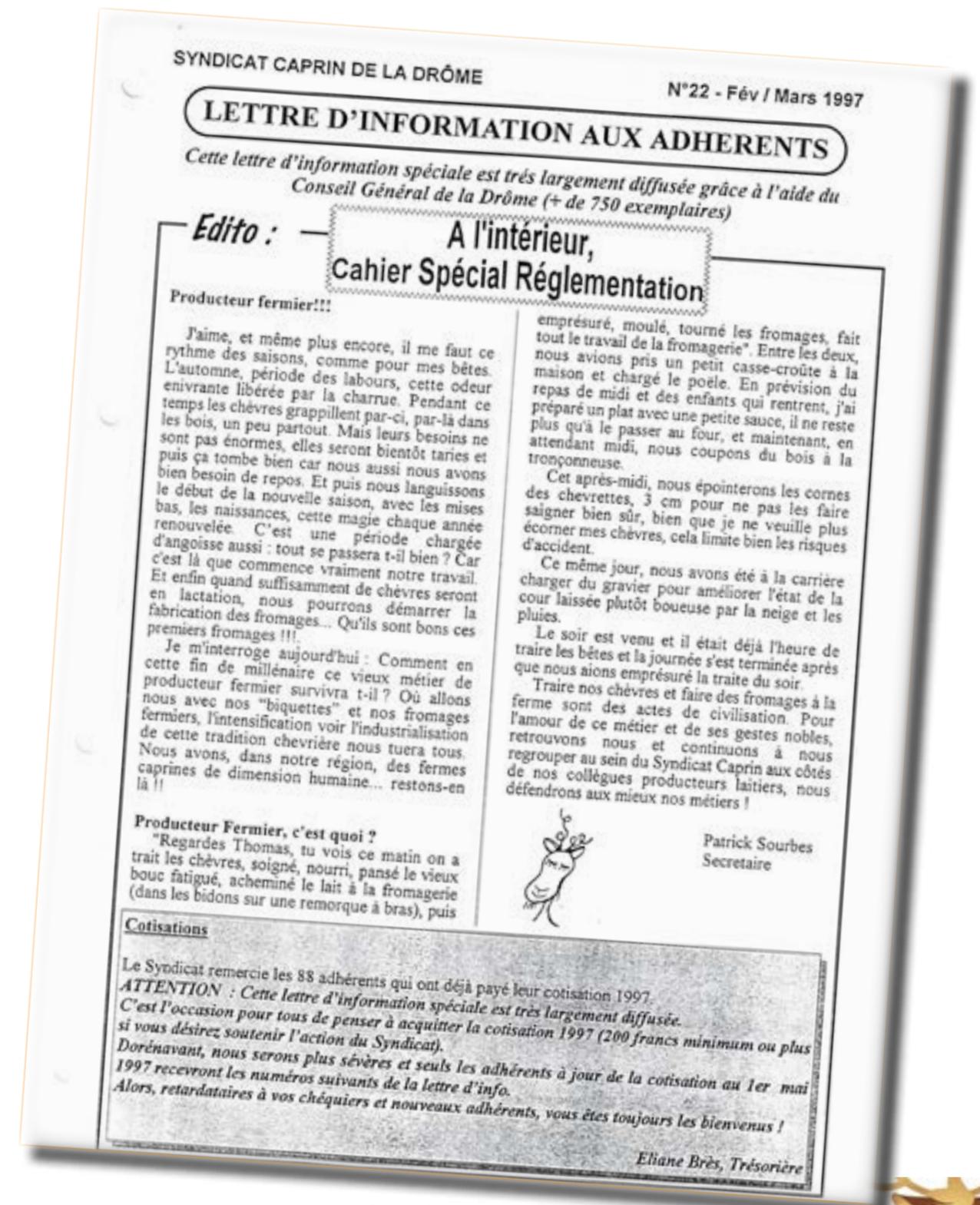
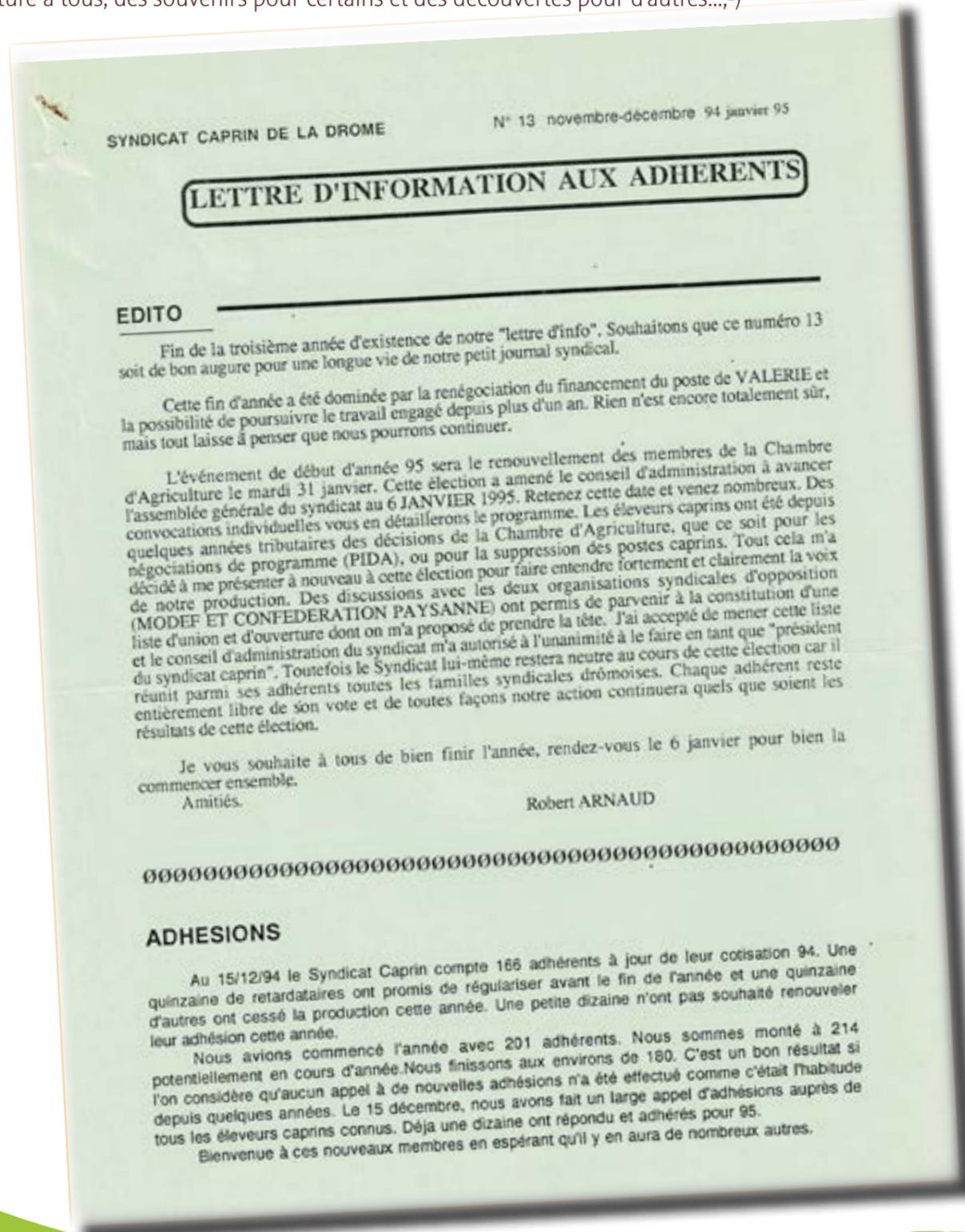
contact@scaprin26.com

www.scaprin26.com



A l'occasion de la 100<sup>ème</sup> nous vous proposons 6 Editos, un de chaque président qu'il y a eu depuis ces 30 ans.

Désolé de la qualité des copies mais nous n'avons plus les fichiers informatiques  
Bonne lecture à tous, des souvenirs pour certains et des découvertes pour d'autres...;-)





SYNDICAT CAPRIN DE LA DRÔME

N°25 - Nov / Dec / Janv 1997

### LETTRE D'INFORMATION AUX ADHERENTS

#### Édito :

Nous voici arrivés à cette fameuse veille de 1998; le temps court, à l'image de ce Train Grande Vitesse qui traversera notre département. Son empreinte se dessine de jour en jour. Dans le fichier "recherche", elle est classée "raison d'utilité publique"...

Vivre avec en évitant les rouleaux compresseurs...! La mise aux normes des fromageries et des laïteries, l'identification caprine, restent dans le fond un principe identique. Dans la forme, les rouleaux compresseurs administratifs ont une échelle un peu plus humaine (avec d'ailleurs toutes les contradictions que cela implique!)

Il nous faudra se plier sous certaines exigences, pour le bien de la collectivité, mais sans perdre de vue que nous sommes à même de négocier et de ramener les événements à des contraintes globalement plus assimilables par l'ensemble de notre profession.

A l'heure actuelle notre passion seule d'éleveur ne suffit plus, nous devons l'agrémenter d'acharnement et de perspicacité, de courage et de solidarité, car plus que jamais nous devons nous serrer les coudes afin qu'à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, nous puissions être là et fiers pour représenter notre métier. L'avenir du chevrier sera le thème de notre Assemblée Générale... Vaste débat probablement, mais essentiel pour poser les fondations d'une réflexion à long terme.

Elle était venue pour 18 mois, voilà 4 ans que Valérie Béroutte nous "supporte"... Déjà! Elle nous quittera fin janvier 1998 définitivement, franchissant une étape supplémentaire, celle de l'installation. Je tiens, au nom du conseil d'administration, à la remercier pour la qualité du travail fourni, son dévouement et sa présence tant derrière son ordinateur que sur le terrain... Elle se préparait déjà aux longues journées, "sans pointeuse" de notre activité. Nous lui souhaitons tout le courage et le bonheur qu'on peut avoir et attendre d'une nouvelle vie. Et merci pour tous!

Le trait d'union administratif sera maintenu par un poste à mi-temps occupé depuis quelques mois déjà par Stéphane Dutron. Les permanences sont maintenues alors continuez à les solliciter, c'est le signe d'un Syndicat actif.

Le Conseil d'Administration et moi-même, en cette période de fin d'année, tenons à vous souhaiter d'excellentes fêtes et espérons fermement vous retrouver nombreux à notre Assemblée Générale de Janvier 98

Thierry DUPRAZ  
Président

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SYNDICAT  
SAMEDI 10 JANVIER 1998 À LA  
MAISON FAMILIALE DE DIVAJEU**

SYNDICAT CAPRIN DE LA DRÔME

N°28 - Mars 1999

### LETTRE D'INFORMATION AUX ADHERENTS

#### Édito

Notre vie de chevrier que nous aurions souhaité paisible est souvent jalonnée de soucis, les normes de fromagerie et leur agrément, les normes de salle de traite et du local de stockage, l'identification, les droits à prime, les cellules, le prix du lait et des fromages. Pour ceux qui vous représentent et vous défendent ce sont des soucis constants qu'ils tentent de résoudre au mieux pour tous.

Votre syndicat caprin est là pour vous, grâce à vous, il veille à vos intérêts en discutant âprement tout ce qui ne lui semble pas raisonnable.

Assez régulièrement il nous est reproché de tout mettre en oeuvre pour les fromagers sans ne jamais penser aux livreurs de lait. Lorsque nous discutons normes de salle de traite et du local de stockage, identification, droits à prime, les cellules, nous le faisons pour tous les éleveurs de chèvres confondus sans faire de sectarisme.

Nous souhaitons que les choses se mettent en place peu à peu sans que nous ayons à en pâtir avec un minimum de frais pour chacun. Ne vous laissez pas impressionner par des mots, faites appel à votre syndicat nous sommes là pour vous, nous tenons notre technicien à votre disposition il pourra très certainement vous renseigner.

Pour que nous soyons efficaces dans nos démarches nous devons représenter le plus grand nombre d'entre vous. Il est primordial que vous nous rejoignez en adhérant tout en sachant que cela vous coûte 280 francs et que vous êtes fatigués de toujours devoir donner de l'argent "aidez nous à vous aider". Même si c'est quelque fois difficile je le conçois nous devons faire abstraction de toute différence pour faire de notre syndicat caprin un outil important, solide, combatif, volontaire car nous avons besoin de vous tous à nos côtés nous apportant ainsi la preuve du bien fondé de nos bagarres.

Éliane BRES



Cette lettre d'information est envoyée à de nombreux éleveurs, adhérents ou non pour que de nombreux éleveurs puissent connaître nos actions. Pour les adhérents 98, il faudra cotiser pour 99 avant le mois de juillet pour continuer à recevoir les lettres d'info. Cette lettre est accompagnée de la lettre d'information de la FNEC et de l'affiche programme des Caprines 99.

Bonne lecture à tous.

Avec l'aide du CONSEIL GÉNÉRAL DE LA DRÔME, du PDR  
Et du comité de pilotage des CAPRINES



CONSEIL GÉNÉRAL  
de la Drôme





# Syndicat Caprin de La Drôme

N° 53 - Premier Trimestre 2008

## LETTRE D'INFORMATION Lettre d'Info

### EDITO:

Bonjour,

Tout d'abord, l'ensemble des membres du Conseil d'Administration s'associe à moi pour vous présenter mes meilleurs vœux pour l'année 2008.

Je souhaite ensuite vous faire part, au travers de ce nouveau numéro de notre bulletin d'information, d'un travail important réalisé par le syndicat depuis 2005 sur la mise en place d'un service de remplacement spécialisé en élevage caprin. Mon installation hors cadre familial me sensibilise de fait aux problématiques du travail en élevage et notamment laitier. En effet, les premières années d'activité imposent souvent un travail sans relâche, ce qui rend parfois difficile la vie de famille.

Mon souhait est de pouvoir mettre en place un service de remplacement spécialisé en élevage caprin, y compris en fromagerie, car la transformation et la technique que cela exige n'est pas proposée par la majorité des Services de Remplacement. Je suis conscient que la problématique du remplacement en élevage est difficile car elle intègre de nombreuses facettes (conditions de travail, aménagements, impact sur les animaux et sur la qualité des produits...) qui ont toutes leur importance.

Je tiens à remercier les éleveurs caprins qui ont participé à l'enquête, je sais que beaucoup attendent des solutions et nous ferons notre possible pour les mettre en place rapidement avec l'ensemble des acteurs de la filière. Je tiens également à rappeler que cette étude a pu être mise en place grâce l'Union Européenne via un financement du Fonds Social Européen.

Le Président,  
Eric CORNILLON.

### SOMMAIRE :

- Page 2-4 : Le remplacement en élevage caprin
- Page 5 : Point juridique : service de remplacement et groupements d'employeurs
- Page 6-9 : L'organisation du travail en élevage caprin
- Page 10 : Et les femmes dans tout ça ?
- Page 11 : Parole d'éleveur
- Page 12 : Vacances et crédit d'impôt
- Page 13-14 : La parution du décret fromager
- Page 15-18 : Approche chronologique des affections des jeunes
- Page 19 : Petites annonces
- Page 20 : Bulletin d'adhésion 2008

Syndicat Caprin de la Drôme - La Chauméane 26400 Divajeu  
tel : 04.75.76.78.75 / fax : 04 75 25 25 72 / Mail : scaprin26@wanadoo.fr



# Lettre d'info N°62



### Edito

Le conseil d'administration m'a élu à la présidence du syndicat caprin, je succède ainsi à Eric que je remercie pour le travail qu'il a accompli.

Je suis éleveur caprin depuis 1989 sur la commune de Montmiral dans le nord Drôme. Depuis le début de l'année, la situation des éleveurs laitiers s'est dégradée. En effet, après une première baisse de prix, les entreprises amplifient encore cette baisse en prétextant des stocks importants et une hausse de la collecte.

Cette situation est intolérable pour les producteurs. En 2008 a été mis en place le plan de pérennisation de la filière caprine avec les entreprises qui manquaient de lait et on se retrouve avec une collecte qui augmente de 9% et des entreprises qui n'ont pas suffisamment réduit leurs importations, ce qui a généré des stocks qu'elles veulent nous faire payer.

Les fromagers sont aussi concernés par cette crise sachant qu'avec cette baisse de prix du lait, des laitiers vont être tentés de transformer leur lait pour pallier leur manque de revenu, ce qui risque de complètement déstabiliser le marché fromager Drômois. C'est pour cette raison qu'il faut rester mobilisé car nous sommes tous concernés.

L'AOC Picodon est aussi dans une situation délicate avec la redéfinition de la zone d'appellation qui heureusement n'a pas été validée en l'état, l'INAO excluait trois producteurs et en laissait soixante six en discussion. Aucun producteur de Picodon ne doit être exclu de la zone, le Picodon a besoin de tous ses producteurs et opérateurs pour garder une AOC forte et dynamique.

Notre projet de valorisation de la viande de chèvre est en train de se construire. Nous avons présenté notre projet à nos partenaires le premier juillet à Divajeu, va suivre une étude de marché qui orientera une partie de nos actions et du projet.

Le syndicat caprin est là pour vous aider que ce soit pour vos projets, problèmes de fromagerie ou d'élevage ou tout autre demande de conseils, Elina, Valérie et Antoine sont à votre service, ainsi que le conseil d'administration.

Malgré la situation actuelle, je reste persuadé que notre filière caprine a sa place dans la Drôme, mais pour cela, il faut une AOC forte et des produits caprins bien valorisés.

Bonne lecture

Christian NAGEREAFFE

- LA  
DRÔME -

La Chauméane  
26 400 DIVAJEU  
04 75 76 78 75 scaprin26@wanadoo.fr

Lettre d'info n°62 - Juillet 2010





## Les chèvres et le loup

Cela fait maintenant 3 ou 4 ans que je vais aux réunions du Comité Départemental Loup pour y représenter le syndicat caprin de la Drôme.

Pourquoi ? Dans un premier temps pour écouter, m'informer.

Puis, peu à peu, je me suis aperçue que le monde caprin touché par cette problématique n'était au fond pas très représentée dans cette instance.

Pourtant, les attaques sur les chèvres existent et sans vouloir être un oiseau de mauvais augure, je pense que nous n'en sommes qu'aux prémices.

Quelles solutions ? Des changements de pratique, une évolution pour pouvoir encore mettre nos animaux en extérieur, et continuer le pastoralisme caprin.

Cela induit donc de prendre le temps de se renseigner sur les aides auxquelles nous pouvons prétendre : aide bergers, aide à l'achat de chiens de protection, mais aussi à leur éducation, et à leur nourrissage. Et puis aussi grâce aux plans pastoraux territoriaux sur lesquels nous ne sommes pas toujours présents puisque pas toujours en groupement pastoral, des aides aux clôtures et à l'accès à l'eau.

Et ne pas se voiler la face sur les attaques et la présence du grand canidé, en consultant par exemple MAPLOUP sur le net, et en soutenant les personnes confrontées.

Et surtout en déclarant les attaques et en remontant les indices de présence sur nos territoires.

Mais ce n'est pas tout. Les soucis auxquels sont confrontés nos collègues éleveurs ovins doivent nous préoccuper : partage de l'espace avec les autres usagers, discussion avec l'État sur comment vivre avec le loup, et aussi communiquer sur les différentes pratiques.

Je vous invite donc à vous manifester si cette thématique vous parle, à témoigner sur ce sujet pour permettre de faire remonter nos difficultés diverses dues à la présence du grand prédateur.

Inès de RANCOURT



Les 11ème Rencontres Fromages Fermiers au Lycée Agricole de Carmejane, ont eu lieu le 19 octobre où plusieurs sujets ont été présentés au lycée Agricole de Carmejane

### **Fabriquer une gamme de glaces fermières au lait de petits ruminants**

Identifier les caractéristiques optimales d'une glace et principaux leviers technologiques pour obtenir un résultat sans défaut et régulier – Henri TONGLET (Actalia Carmejane)

### **Influence de la température de caillage sur l'acidification et la qualité des fromages lactiques de chèvre**

Mal maîtrisée, la température impacte directement la qualité du caillé obtenu. Point sur les résultats récents et perspectives - Coline SABIK (Actalia Carmejane)

### **La valorisation des chevreaux dans notre région**

Trouver une complémentarité entre l'engraissement du chevreau à la ferme et la filière longue en atelier d'engraissement. Venez faire part de vos idées, de votre expérience, (atelier participatif...) - Techniciens caprins (Chambres d'Agriculture, Syndicat caprin 05, 26) - Christine GUINAMARD (Institut de l'Élevage) - Candice VIONNET (MRE) - Valérie BEROUILLE (SC26) - Témoignages de producteurs

### **Impact du pré-égouttage sur la qualité des fromages lactiques fermiers au lait de petits ruminants**

Le pré-égouttage améliore-t-il la texture et la régularité des fromages ?

Coline SABIK (Actalia Carmejane)

### **Quelle valorisation du lait écrémé ?**

Elaborer un fromage de qualité avec le lait écrémé de chèvre ou de vache issu d'une fabrication de crème et de beurre. Pourquoi pas aussi extraire la crème du lactosérum de PPNC de brebis ?

Henri TONGLET (Actalia Carmejane)

Et pour la 1<sup>ère</sup> fois des Rencontres Fromage Fermier ont été organisées en Savoie au Lycée Reinach de La Motte Servolex

### **Des glaces fermières au lait de chèvre ou de brebis, c'est possible !**

Quelles conditions pour les réussir, comment choisir ou créer ma recette ? – Emilien FATET (ACTALIA La Roche sur Foron)

### **L'affinage des lactiques, les bons réflexes !**

Comment bien orienter l'implantation et la pousse des flores de surface sur nos lactiques ? -Sabrina RAYNAUD (Idele) et Vivien BENEZECH (Ferme caprine du Pradel)

### **Des solutions existent pour reporter vos lactiques et PPNC : on vous dit tout !**

Des techniques utiles pour faire correspondre votre production à vos débouchés - Valérie BEROUILLE (Syndicat Caprin de la Drôme) et Sylvie MORGE (Chambre d'Agriculture de l'Ardèche)

### **Comment valoriser son lactosérum de brebis ?**

Que donne la fabrication de beurre à partir de lactosérum ? Les clés de la fabrication de brousse / sérac - Emilien FATET (ACTALIA La Roche sur Foron) Echanges sur vos pratiques et autres pistes

### **Valorisation des cabris :**

Repères technico-économiques sur la valorisation - Philippe THOREY (Idele)  
Sur les Savoie, un projet collectif porteur de solutions - Bertrand MARX (Syndicat Caprin des Savoie)  
Monter en gamme avec la démarche Label Rouge –Damien BRUNET (Syndicat Caprin de la Drôme)

**A chaque fois ce fut une réussite,  
échanger entre éleveurs est toujours très enrichissant et positif**

**Continuons à travailler collectivement et à échanger  
pour le bien de nos filières fromages fermiers.**





## A Lyon, le 13 Octobre 2021

La filière caprine viande était représentée cette fois encore au marché du Goût à Lyon, Place Bellecour, le mercredi 13 octobre.

Organisé par Auvergne Rhône Alpes Gourmand, le marché est ouvert aux producteurs engagés dans la marque régionale « Ma région Ses Terroirs » (ex Région du Goût).

Durant une journée, les Lyonnais sont invités à venir échanger avec les agriculteurs de leur région.

Les filières sont présentes et Auvergne Rhône Alpes Elevage avait un grand stand pour faire découvrir la viande caprine : terrine de chevreaux et de chèvres, saucissons de chèvres, émincés de chevreaux, plats cuisinés ou encore godiveaux.

Tous ont apprécié la viande, le public mais aussi les autres producteurs des stands voisins et les plus jeunes.

Benoit Chazel, éleveur caprin dans le Rhône a pu répondre aux questions sur sa profession et sur l'engraissement à la ferme.

Ce fut l'occasion aussi d'échanger avec le député de l'Ardèche, Fabrice Brun, présent, sur le devenir de la filière sur nos départements.

Une belle opération que nous essayerons de renouveler tous les ans.



**EN VRAI,  
UNE EXPLOITATION  
ÇA DOIT TOURNER  
QUOI QU'IL ARRIVE.**

**GROUPAMA CAPITAL SANTÉ**

Aux périodes clés de votre activité, vos indemnités journalières peuvent être majorées de 50%\*.

**POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR NOS OFFRES ET SERVICES**

**Contactez votre centre de relation Pros au 0 969 365 665**  
(Service gratuit + prix appel)

Pour les conditions et les limites des garanties, se reporter au contrat disponible en agence.  
\* Garanties réservées aux assurés ayant souscrit l'option « indemnité journalière pics d'activité » pour les mois précisés lors de la souscription.  
Groupama Méditerranée, Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles Méditerranée - 24 Parc du Golf - BP 10359 - 13799 Aix-en-Provence Cedex 3 - 379 834 906 RCS Aix-en-Provence - Emetteur de Certificats Mutualistes. Entreprise régie par le Code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09. Crédit photo : Freepick - Création : Groupama Méditerranée, Octobre 2020.



## Organisé depuis 2016 sur d'autres territoires, le grand repas a eu lieu cette année en Drôme

Le concept : organiser un menu unique le même jour, dans toutes les cantines et cuisines centrales du Département à partir de produits locaux et de saison. L'objectif est de sensibiliser les citoyens et les collégiens aux circuits courts, à l'histoire des produits et d'éduquer au goût.

Le Chef étoilé, Julien Allano du Clair de la Plume à Grignan avait confectionné un menu : salades vertes aux noix, sauté de chèvre et brocolis, picodon et fondant à la Châtaigne. Une dizaine d'établissements ont participé à l'opération, environ 4000 repas servis.

Le Syndicat Caprin a coordonné l'évènement, il a fallu trouver 1 tonne de viande de chèvre pour le 21 octobre.

Malgré le challenge compliqué à gérer, le Syndicat a honoré la commande avec 6 éleveurs (2 Ardéchois et 4 Drômois), 3 abattoirs (Aubenas, Die et Romans) et 2 ateliers de découpe (Romans Viande et Troupéou).

Le Syndicat a démontré sa capacité à faire jouer ses réseaux et à assurer l'approvisionnement des animaux. Malgré de nombreuses difficultés le calendrier a été tenu et Agricourt a assuré la livraison.

Le jour J des éleveurs étaient présents pour répondre aux questions sur l'élevage caprin et ont recueillis des avis positifs des collégiens.

Cette belle opération a permis de mettre en avant le Syndicat, de cerner les problèmes que rencontre la filière viande caprine et de nouer un partenariat avec la plateforme Agricourt.

### Retour des cuisiniers du Collège de Cléon d'Andran

Repas au service quasiment 500

Ils avaient le choix entre 2 menus

Le choix s'est tourné vers la recette du Navarin Printanier viande revenue à la poêle puis cuisson au four, ajout d'ail, herbes de provences et oignons

Ensuite après avoir fait revenir tous les ingrédients, ajout d'écrasé de tomate et ils ont laissé mijoter.

Accompagné de carottes / chou ou courgettes / pommes de terre

Ils ont trouvé que c'était une viande facile à cuisiner et se sont fait plaisir lors de la préparation de ce menu !

Sur le retour, après dégustation des élèves, beaucoup n'ont pas lu le menu, et pensaient à de la viande de boeuf car très tendre, pas d'odeur ou de goût fort. Ils ont trouvé la viande très bonne.

D'autres pensaient que c'était du veau mais en aucun cas de la chèvre ! Beaucoup ont été surpris et ne pensaient pas qu'on pouvait en manger...

Pour les plus petits, classe de primaire, retour tout était bon et ils n'ont rien laissé dans leur assiette contrairement aux collégiens (car certains n'aiment pas la viande en général et ils ont laissé des légumes...)

Jessica ALAIZE GAEC de la Cabraire





Cette année, une délégation drômoise s'est rendue à Capr'Inov pour échanger avec les partenaires et présenter le projet de Label Rouge Chevreau.

Capr'Inov, c'est le salon caprin en France, initié en 2006 par un groupe d'éleveurs des Deux-Sèvres (79), il regroupe aujourd'hui plus de 250 exposants et plus de 7000 visiteurs. Le Salon se situe à Niort, ex Poitou Charentes, au cœur de l'élevage caprin français avec plus de 1400 exploitations caprines. C'est un salon professionnel avec l'ensemble des acteurs de la filière : fabricants de matériel, d'aliments et organisation d'éleveurs.

Nous avons été très bien accueillis par la Fédération Régionale Caprine de Nouvelle Aquitaine où nous avons revus certains éleveurs qui étaient passés nous voir en septembre.

Le salon, en effet, a permis d'échanger avec de nombreux éleveurs, et certains du Haut Bocage prévoit un voyage d'étude en Drôme en janvier.

Des concours de fromages, produits laitiers et caprins ont été organisés, la Ferme de Brette Viei Ile en Drôme a reçu le prix du jury pour son couscous caprin et 2 médailles d'or pour sa bolo de chèvre et sa terrine de cabri aux herbes de Provence, le GAEC, Elevage du Serre en Ardèche a reçu une médaille de bronze pour leur rilette de chèvre.

Le Salon c'est aussi : des démonstrations ( ex : découpe de viande sur le stand d'Interbev ), des conférences - le Syndicat a présenté son expérience de 10 ans en phytothérapie et le projet Plantes en Santé Caprine- ou encore des prix sur l'Innovation, cette année un prix pour le chariot d'intervention pour les mises-bas, injections, vaccinations, fabriqué par un éleveur.



Le Syndicat Caprin a obtenu début décembre la certification Qualiopi pour les formations qu'il propose.

Cela permettra à l'avenir de pouvoir recevoir des financements publics et d'ouvrir les formations aux personnes en recherche d'emploi.

Le Syndicat tient à poursuivre son action de formations, il existe peu de formations proposées aux chevriers, certains viennent de loin pour y assister, cet automne des éleveurs de la Marne, de l'Yonne, du Gard, de Lozère ou de la Haute Loire sont venus se former.

Retour sur quelques formations

Soigner son troupeau avec les plantes avec Marion ZBIK, vétérinaire à ANTIKOR



Fabrication de Glaces et Desserts Lactés avec Sylvie MORGE, technicienne fromagère CA 07



Elevage des chevrettes avec Florine WHOEL, ADICE



Sauveteur Secouriste au Travail avec Bruno LELIEVRE, Sapeur Pompier au SDIS



Découvrir l'ostéopathie avec la Vétérinaire Aude de MONTALIVET



## Rappel

*Ces thèmes sont choisis par des éleveurs  
A vous de nous soumettre vos besoins et vos envies*

**Si des sujets de formation vous intéressent, faites nous en part !**





**FEDERATION NATIONALE DES ELEVEURS DE CHEVRES**  
 42, Rue de Châteaudun - 75314 PARIS CEDEX 09  
**Tél : 01 49 70 71 07**  
**E-mail : sespinos@fnec.fr**  
**Site internet : www.fnec.fr**

Décembre 2021

## DOCUMENT D'AIDE METHODOLOGIQUE A LA SURVEILLANCE DES STEC

Depuis plusieurs années et plus récemment depuis la remise en cause du lait cru pour les jeunes enfants, le germe STEC a été mis sur le devant de la scène. L'administration avait ainsi décidé de mettre en place un groupe de travail STEC dans le cadre de la plateforme de la Surveillance de la Chaîne Alimentaire (SCA) qui avait déjà travaillé par le passé sur les Salmonelles en filière lait de vache. La FNEC fait donc partie de ce groupe de travail et y défend les producteurs fermiers en précisant à chaque fois les spécificités de la production laitière fermière. L'objectif de ce groupe de travail est pour l'administration de rassembler les connaissances sur ce germe.

La première étape a été donc de détailler les pratiques actuelles sur la surveillance (de routine et renforcée) des STEC au niveau des différents maillons de la filière fromagère au lait cru afin de dresser un état des lieux. **La FNEC a été au coeur des explications sur les conditions de fabrication fermière et les différentes pratiques mises en place par les producteurs (bonnes pratiques d'hygiène, analyses *E.coli*, etc.) pour obtenir le fait que les producteurs fermiers ne soient pas obligés de réaliser des analyses STEC en routine.**

Suite à cet état des lieux, le groupe de travail a ensuite échangé tout au long de l'année 2021 sur la rédaction d'un Document d'Aide Méthodologique (DAM) afin de faire des recommandations sur la surveillance de routine et renforcée des STEC aux différents acteurs. La FNEC a joué un rôle crucial dans la défense de la réalité des pratiques en production laitière fermière afin notamment d'inscrire la possibilité d'analyser *E.coli* en routine et non les STEC. Nous avons également expliqué en quoi la constitution d'une échantillothèque de filtres n'était pas pertinente en production fermière. Cette pratique réalisée par certaines filières lait cru permet de collecter les filtres de machines à traire en routine chez les producteurs, afin de les analyser en cas de contamination avérée d'une citerne de collecte. **Suite à notre action, il sera bien précisé dans le document, que les échantillothèques de filtres sont inutiles en production fermière.**

Plus d'infos sur les évolutions réglementaires pour les producteurs laitiers fermiers dans notre [note dédiée](#)

## RETOUR SUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ANICAP

Réuni en visio le 14 décembre, ce conseil d'administration a validé le principe d'un travail prospectif concernant le périmètre des CRIELs, qui sera réalisé courant 2022 et qui aura pour objectifs de faire des propositions au CA de l'ANICAP sur l'organisation et le périmètre des CRIELs. Le tableau de bord de conjoncture a été présenté et validé. Le dossier d'actualité concernant les conditions de prélèvement de sang chez les juments gravides afin de produire la PMSG a été évoqué, avant d'assister à la présentation des résultats partiels du projet CLAPP (Conduites intégrant les lactations longues en élevages caprins : description et impact) par Fabrice Bidan (Idele) animateur du Groupe Reproduction Caprine. Jean-Baptiste Dollé (Idele) a présenté une possible nouvelle version du projet CASDAR Elevages Caprins Durables, afin d'assurer ainsi des travaux sur la durabilité des élevages caprins en plus du déploiement du CAP2ER sur le terrain. Le bilan des actions sur le bien être animal a été fait et enfin, le bilan de Cap'innov et les actions de promotion réalisées sur les fromages de chèvre.

## RETOUR SUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FNEC

Réuni en visio le 15 décembre, ce dernier CA de l'année a réuni les éleveurs représentants des différentes régions autour des sujets suivants :

- Conjoncture caprine et négociations commerciales, [avec le rappel des revendications de hausse de prix du lait](#), avec la vigilance à avoir pour que le retour aux producteurs soit complet
- l'actualité des dossiers fermiers, avec les dernières journées techniques auxquelles la FNEC a participé et un point d'actualité sur le décret sur le terme fermier.
- la préparation de l'Assemblée Générale de la FNEC qui aura lieu les 6 et 7 avril en Vendée
- le point sur la conjoncture chevreau avec les derniers prix annoncés qui circulent, et encore le rappel de la position de la FNEC : **le chevreau a une valeur, ce n'est pas au lait de pallier la perte de valorisation du chevreau.**
- le rappel réglementaire sur le transport des chèvres de réforme, avec un document en cours de finalisation qui reprend la réglementation et les recommandations aux éleveurs.
- l'obtention de la certification Qualiopi pour les actions de formation de la FNEC.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter.

## Nutri-score : que va-t-il se passer pour les produits laitiers fermiers ?

*Dans le cadre de son travail au sein de l'association européenne FACEnetwork, l'ANPLF suit ce dossier qui se joue actuellement au niveau européen.*

### Qu'est-ce que le Nutri-score ?

C'est un complément à l'étiquetage nutritionnel « classique » (tableaux de composition nutritionnelle pour 100g), et il est pour le moment facultatif. Il s'agit d'un système qui attribue aux aliments une note (de A à E) et une couleur (feux tricolores) qui sont censés refléter leurs qualités nutritionnelles. Son objectif affiché est d'aider les consommateurs à décrypter les tableaux de composition nutritionnelle - souvent écrits en tout petit à l'arrière des emballages des aliments - en leur fournissant une information "plus directement compréhensible" et plus visible....

### Pourquoi parle-t-on tellement du Nutri-score en ce moment ?

A ce jour, les systèmes de type Nutri-score (désignés dans les textes européens par « étiquetage nutritionnel à l'avant de l'emballage ») sont facultatifs. Mais la Commission Européenne a décidé d'imposer un système obligatoire et harmonisé pour toute l'Europe, normalement d'ici 2023. Et le Nutri-score, déjà présent dans plusieurs pays (tels que la France, la Belgique, l'Espagne...) semble avoir des chances de pouvoir s'imposer.

### Dans quelle mesure le Nutri-score pose-t-il problème ?

Avec le Nutri-score, les aliments contenant des matières grasses saturées et du sel sont systématiquement mal notés. Ainsi par exemple, 90% des fromages se retrouvent avec une note D ou E (feu orange et rouge). Ceci est peu engageant pour les consommateurs, même si, en réalité dans le cas de nos produits, un aliment en orange ou rouge ne veut pas dire qu'il est mauvais pour la santé, mais plutôt qu'il serait à consommer avec modération.

Le problème est que la méthode de calcul du Nutri-score fait l'impasse sur de nombreux aspects : elle ne prend pas en compte la notion de portion (tout est calculé sur la base de 100 grammes de produit, et pas sur les quantités réellement consommées) ; elle ignore également la présence de micronutriments (comme par exemple le calcium ou les vitamines) ; et, plus grave, elle fait abstraction du degré de transformation des produits et donc aussi, de la quantité d'additifs qu'ils peuvent contenir. De plus, elle met de côté l'effet de la matrice (les matières grasses contenues dans le lait ont des caractéristiques spécifiques bénéfiques pour la santé).

Au final, ce que l'on constate en France depuis la mise en place du Nutri-score, c'est que des industriels ont su modifier les recettes de leurs produits pour que ceux-ci soient systématiquement bien classés. Et on en arrive à un paradoxe : les plats préparés industriels ultra-transformés sont très favorisés par le Nutri-score par rapport aux aliments traditionnels !

### Où en est-on et que va-t-il se passer pour les produits laitiers fermiers ?

De plus en plus de voix demandent une modification des critères de calculs du Nutri-score. De plus, beaucoup d'entreprises agro-alimentaires, de syndicats de produits, d'organisations professionnelles agricoles, mais aussi de politiques, demandent que les produits traditionnels (AOP, ... mais aussi produits fermiers et artisanaux) en soient exemptés. L'Europe semble à l'écoute de ces demandes de dérogations et l'ANPLF, au travers de FACEnetwork, est présent dans cette discussion. Mais aucune décision n'est annoncée pour le moment. **Les décisions de la Commission Européenne sont attendues pour mi ou fin 2022 ...**

ANPLF, le 15/12/2021



**Association Nationale des Producteurs Laitiers Fermiers**  
 5, Bréviande  
 89240 Parly  
 33 (0)6 89 27 01 31  
[anplf.info@gmail.com](mailto:anplf.info@gmail.com)  
<https://www.anplf.com/>





Date à retenir

Pub

### Colloque des Plantes à Parfum, Aromatiques et médicinales (PPAM)

Depuis 2018, l'association Biovallée travaille avec l'ensemble des acteurs de la filière locale des PPAM, reconnue en France et dans le monde pour sa vivacité, ses innovations. La mise en réseau et la valorisation de cette filière vivante et dynamique se traduit par l'organisation de Colloques qui abordent les sujets clés du secteur.

Prochainement « Aromathérapie et Toxicologie : santé humaine et santé animale »

les 12/13/14 mars à Eurre

Conférence Plantes en Elevage le vendredi matin



**BÂTIMENTS AGRICOLES EN BOIS  
POSÉS OU EN KIT**



**Roimé**  
Charpentier Constructeur

Représentant dans la Drôme  
Michaël SUEUR  
07 58 47 63 19

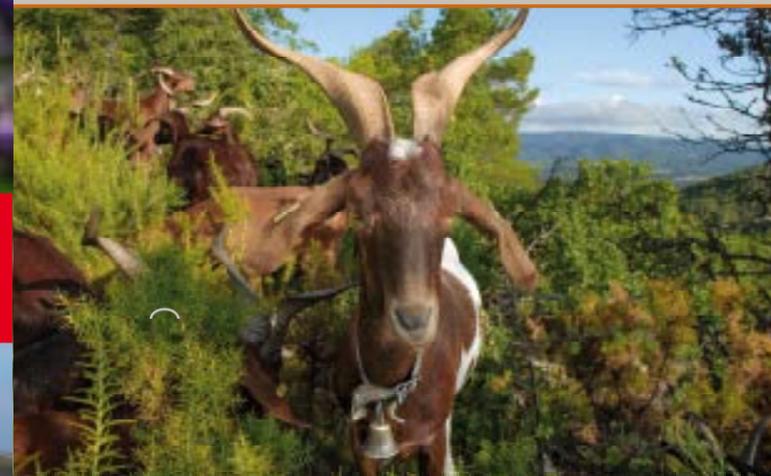


Venez découvrir  
notre magasin agricole !

- Caprins
- Equins
- Alimentation animale
- Barrières Cornadis Clôtures

89, rue Albert Fié  
**26400 CREST**  
Tél. 04 75 82 70 90  
GPS : N 44.73467° E 4.99747°  
**Ouvert du lundi au vendredi**  
09h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00

**AGRIAL**  
*Cultiver nos racines,  
s'ouvrir au monde*



Etablissements  
**COQUARD**  
Equipements fromagerie fermière

Présures, ferments et additifs  
Matériels et emballages  
Pour fromage, yaourt, crème, beurre, lait

*Depuis 30 ans au plus près des fromagers fermiers.*

Tél. : 04 74 62 81 44  
info@coquard.fr - www.coquard.fr  
69400 Villefranche s/ Saône - FRANCE

**N° 01/22**

Vend 100 à 150 kg de seigle BIO, variété Dukato et 400 à 500 kg de blé meunier BIO variété Energo produits certifiés par FR-Bio-10

EARL DES QUATRE TREFLES - 26120 La Baume Cornillane

Prix : nous contacter au **06.95.94.05.46**

**N°02/22**

Vend bouc alpin écorné 4 ans.

Très actif et plein d'hormones ce joli bouc est affectueux et prompt à rencontrer de nouvelles biquettes.

Contact **06 14 53 39 13**

**N° 03/22**

Pépinière de chevrettes de Crest vend : 3 chevrettes alpines pleines, 15 chevrettes Saanen pleines. Très bon niveau génétique. Mises bas prévues entre le 10 janvier et le 20 février. Indemnes brucellose et tremblante. Vaccinées contre la pasteurellose et la fièvre Q. Contacter Marie Saurat au **06 73 19 00 19**

**N° 04/22**

Vend 12 chèvres pleines croisées Saanen et chamoisées . Les mises bas sont prévues dans la deuxième quinzaine de février . En 2021, la production du troupeau a été de 950 kg , 34 de TB et 30.6 de TP . Je suis sur Rochefort Samson . Je les vends 120 euros la chèvre .

Vous pouvez me contacter au **06 50 67 57 21**

**N°05/22**

A vendre 30 très belles chevrettes Saanen sevrées nées 20 octobre 2021 , élevées en Bio, indemne CAEV, contr laitier, Capgènes créateur, lait 1000 kg, TP 33, TB 36 **port 06 73 24 84 92 ou 06 52 52 68 61**

**N°06/22**

C'est une MARCHAND P2000 prévue pour une centaine de chevreaux maximum .très bon état, elle a fait trois saisons

**04 75 03 27 56**

**N°07/22**

En raison d'une cessation d'activité, fin Mars 2022, Troupeau90 Saanen a vendre, en lactation. Département Drome(26) Troupeau Indemme CAEV, inscrit CSO tremblante. Adhérent capgene, au contrôle laitier

**06 79 94 10 14**

**N°8/22**

Donne ancien tank à lait 220 litres idéal pour fabrication pate pressée

**06 26 31 13 13**



Les annonces des éleveurs adhérents sont complètement gratuites.

Elles seront mises également en ligne sur notre site pendant 6 semaines.

<http://www.scaprin26.com/>

**ANNONCES PUBLICITAIRES**

Pour continuer à vous envoyer les lettres d'info gratuitement, nous proposons à des entreprises des encarts publicitaires

Tarifs pour les 4 parutions :

1/6 <sup>ème</sup> de page	180€
1/3 de page	250€
1/2 page en 4 <sup>e</sup> de couverture	350€

Responsable Publicité

Aurélien CHARRASSE

Mise en page :

Valérie BEROLLE

Crédit photos :

SYNDICAT CAPRIN 26

# VOUS ÊTES TOUJOURS LÀ POUR ELLE



# NOUS SERONS TOUJOURS LÀ POUR VOUS.

**NOTRE ASSURANCE MULTIRISQUE AGRICOLE VOUS SÉCURISE DANS L'EXERCICE DE VOTRE ACTIVITÉ.**

Le contrat d'assurance Multirisque Agricole est assuré par PACIFICA, filiale d'assurances dommages de Crédit Agricole Assurances. PACIFICA S.A. au capital entièrement libéré de 442 524 390 euros, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. TVA : FR95 352 358 865. Les événements garantis et les conditions figurent au contrat. Ce contrat est distribué par votre Caisse Régionale de Crédit Agricole, immatriculée auprès de l'ORIAS en qualité de courtier d'assurance. Les mentions de courtier en assurance de votre Caisse sont à votre disposition sur [www.mentionscourtiers.credit-agricole.fr](http://www.mentionscourtiers.credit-agricole.fr) ou dans votre agence Crédit Agricole.

**AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT**



**ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ**

**SUD RHÔNE ALPES**